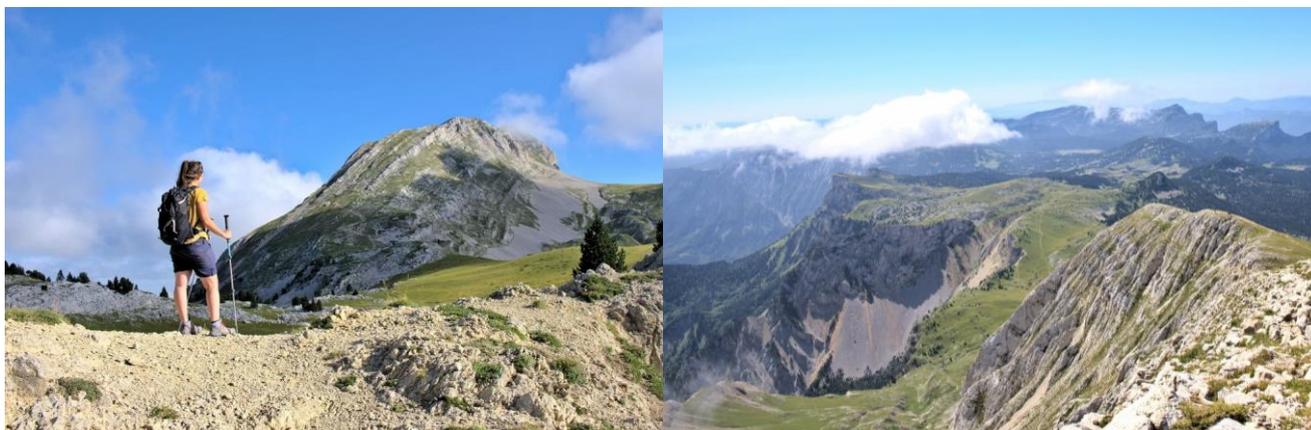


« Sortie d'entreprise dans le Vercors »

Séjour de 3 Jours / 1 nuit en refuge / 1 nuit en hôtel

*Au Sud de Grenoble, le **Vercors** est un territoire de montagne présentant une diversité de paysages entre ses falaises calcaires, murailles infranchissables et ses hauts-plateaux, plus grande réserve nationale terrestre. Dormir en refuge est une expérience de vivre ensemble unique. Cette seconde proposition vous invite à une immersion en pleine nature avec 1 nuit en refuge et 1 nuit à l'hôtel.*



AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne – 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine – 12 Square Desnouettes – 75015 Paris – <https://mcpmediation.org/>

Programme du séjour

Jour 1

Rendez-vous dans la matinée à Chichilianne dans le Trièves (~45 minutes de Grenoble) au pied des falaises Est du Vercors.

Accueil par 3 accompagnateurs en montagne et ajustement du matériel pendant que les participants ont la possibilité de déposer un bagage à l'hôtel du deuxième jour.

Les participants se rendent ensuite jusqu'au Col de Menée pour le départ de la randonnée. Passant par le col de Jiboui puis par le Mont Barral, celle-ci se termine au Refuge d'Esparron.

~8,5km, 550m de dénivelé positif, ~3h30 de marche effective

Soirée et refuge :

- Le refuge en détails <https://altimood.com/esparron>
- Soirée au refuge avec **Raclette au feu** et nuitée au refuge
- Le repas se décompose avec un apéro, une soupe (c'est la montagne), raclette et son plateau de charcuteries de pays, desserts gourmands
- 29 places à l'intérieur du refuge, nous prêtons les **draps de sac**, des couvertures sont présentes
- 6 volontaires-aventuriers profiteront de l'un de nos tips à côté du refuge, on prévoit également matelas et sac de couchage pour ces derniers pour une nuit en bivouac

Jour 2

Petit-déjeuner avant de partir pour une randonnée au choix (jusqu'à 3 groupes) en fonction de l'envie de sportivité de chacun. L'itinéraire le plus facile permet de descendre à travers la forêt jusqu'au village de Chichilianne où un hôtel confortable est réservé pour la nuit.

~5km, 200m de dénivelé positif, ~3h de marche effective

Jour 3

Petit déjeuner prévue par l'hôtel et fin du séjour.

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

Accueil

Le Jour 1, rendez-vous dans la matinée au Château de Passières pour déposer un bagage :

<https://goo.gl/maps/5L42HBu1Z9tcutM76>

Avant de se retrouver pour le départ de la randonnée au Col de Menée :

<https://goo.gl/maps/ZsurzsrBBgMDRaXL9>

Le jour 3, le séjour se termine à l'hôtel – Chichilianne

Encadrement du séjour

Séjour encadré par Robin Delattre, accompagnateur en montagne diplômé d'État

N° de téléphone 07 69 44 78 66

Adresse mail robin@altimood.com

Hébergement



L'hébergement est en refuge pour la première nuit : Il n'y a pas d'électricité, l'eau fraîche coule abondamment à la fontaine. Un poêle à bois permet de réchauffer la bâtisse l'hiver comme les nuits fraîches estivales, le bois de chauffage est fourni. Les toilettes sèches sont à l'extérieur. Pour dormir, le refuge est équipé de matelas, oreillers et couverture en laine dans 2 dortoirs pour une capacité d'accueil de 29 personnes. Nous vous fournissons un drap de sac. 6 participants (ou plus) pourront profiter du calme d'une nuit sous tipi ou à la belle étoile. Nous fournissons un matelas gonflable et un sac de couchage adapté.

En hôtel pour la seconde : chambre double à l'hôtel <https://www.chateaudepassieres.fr>

Si au moment de la validation du projet, le château est complet, l'hôtel du Gai Soleil sera proposé en alternative : <https://www.hotelgaisoleil.com>

Prix du séjour

285€ / personne (hors frais de dossier : 15€) pour un groupe de 35 participants

Dates du séjour

Du mercredi 20 septembre 2023 au vendredi 22 septembre 2023

Le prix comprend

- La préparation et l'encadrement par 3 Accompagnateurs en Montagne diplômé d'état,
 - 3 encadrants le jour 1
 - 3 encadrants le jour 2
- L'hébergement en refuge (J1) et en hôtel (J2)
- La pension complète du pique-nique J1 au petit-déjeuner J3 inclus.

Le prix ne comprend pas

- Le déplacement aller / retour de votre domicile au point d'accueil/dispersion du séjour,
- la déplacement du Château de Passières au Col de Menée le J1
- Les boissons, encas et achats personnels
- Les assurances,
- Les frais de dossier d'AEMV de 15 € / dossier
- Et tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend ».

Matériel fourni

Pour un groupe de 35, nous sommes en capacité de prêter :

- 35 draps de sac (ou sac de couchage)
- Une dizaine de sacs à dos de randonnée
- Une vingtaine de paires de bâtons de randonnée
- Une quinzaine de lampes frontale

Équipement individuel à prévoir

Liste de l'équipement et du matériel indispensables à chaque participant :

- une tenue adaptée à la randonnée (dont chapeau / casquette et lunette de soleil / veste de pluie)
- Des chaussures de randonnées
- gourde ou thermos (contenance mini 1,5L/pers.)
- Une mini pharmacie contenant à minima pansement pour ampoule et **si traitement médical** en cours, une **ordonnance obligatoirement**

Voir également la checklist de matériel conseillé pour un trek avec nuitée en refuge :

<https://altimood.com/media/checklist-materiel-rando-refuge-estival-a-imprimer.pdf>

Engagement physique

Ce séjour est côté niveau 2 par l'encadrant. Lors des randonnées encadrées, vous aurez l'occasion à la journée de monter au moins autant que la tour Eiffel : 300m de dénivelé positif au maximum. Facile à moyen, ces itinéraires de 2 à 6 heures de marche sont adaptés aux personnes en bonne santé physique pratiquant une activité sportive au moins de façon ponctuelle. La présence de plusieurs professionnels de la montagne permettra d'adapter les itinéraires pour que chacun reste « dans sa zone de confort ».

Formalités

- Carte d'identité en cours de validité
- Carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire.** Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.

Informations COVID-19

L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des mesures sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.

Pour plus d'information sur les formalités sanitaires en France, consulter le site suivant :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>